

SESSION 2021

**AGRÉGATION
CONCOURS INTERNE
ET CAER**

Section : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

COMPOSITION ÉLABORÉE À PARTIR D'UN DOSSIER

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

A

Sujet

Qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée ?

Ce dossier comporte 10 documents

Informations aux candidats

Il est demandé au candidat de construire, à partir de ce dossier, et pour une classe de première, le plan et le contenu d'une séance de travail, intégrant obligatoirement des travaux à réaliser par les élèves. Le candidat doit indiquer les documents retenus parmi ceux que comporte le dossier et en justifier le choix, en présentant les modes d'exploitation en classe de ces documents, en dégagant les résultats à attendre de cette exploitation sous la forme d'une synthèse à enregistrer par les élèves, en prévoyant les procédures d'évaluation des acquisitions escomptées, en signalant, enfin, les ouvrages ou articles qui pourraient être conseillés, d'une part au professeur, d'autre part éventuellement aux élèves, pour l'approfondissement du sujet étudié.

Extrait du programme de première de l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales.

Qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée ?	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les fonctions de la monnaie et les formes de la monnaie.- Comprendre comment le crédit bancaire contribue à la création monétaire, à partir du bilan simplifié d'une entreprise et de celui d'une banque.- Comprendre le rôle de la banque centrale dans le processus de création monétaire, en particulier à travers le pilotage du taux d'intérêt à court terme sur le marché monétaire, et comprendre les effets que ces interventions peuvent produire sur le niveau des prix et sur l'activité économique.
---	---

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours interne de l'Agrégation de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAI	1100A	102	0791

► **Concours interne du CAER / Agrégation de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAH	1100A	102	0791

Document 1 : « De l'origine et de l'usage de la monnaie » (Adam Smith)

Document 2 : « La monnaie, ce drôle d'animal » (Jezabel Couppey-Soubeyran)

Document 3 : « Les fonctions de la monnaie » (Jezabel Couppey-Soubeyran)

Document 4 : « L'argent n'est que la voiture de la valeur des produits » (Jean-Baptiste Say)

Document 5 : « motifs de préférence pour la liquidité » (John Maynard Keynes)

Document 6 : « La monnaie, fait social et bien privé » (Patrick Villieu)

Document 7 : « Qui crée la monnaie ? » (d'après Banque de France)

Document 8 : « Base monétaire et crédits à l'économie » (d'après Didier Marteau)

Document 9 : « L'inflation, phénomène monétaire » (d'après Banque de France et d'après Gregory Mankiw et Mark Taylor)

Document 10 : « Les taux directeurs de la banque centrale européenne » (d'après Datastream)

Document 1 : de l'origine et de l'usage de la monnaie (Adam Smith)

La *division du travail* une fois généralement établie, chaque homme ne produit plus par son travail que de quoi satisfaire une très petite partie de ses besoins. La plus grande partie ne peut être satisfaite que par l'échange du surplus de ce produit qui excède sa consommation, contre un pareil surplus du travail des autres. Ainsi, chaque homme subsiste d'échanges et devient une espèce de marchand, et la société elle-même est proprement une société commerçante.

Mais dans les commencements de l'établissement de la *division du travail*, cette faculté d'échanger dut éprouver de fréquents embarras dans ses opérations. Un homme, je suppose, a plus d'une certaine denrée qu'il ne lui en faut, tandis qu'un autre en manque. En conséquence, le premier serait bien aise d'échanger une partie de ce superflu, et le dernier ne demanderait pas mieux que de l'acheter. Mais si par malheur celui-ci ne possède rien dont l'autre ait besoin, il ne pourra pas se faire d'échange entre eux. Le boucher a dans sa boutique plus de viande qu'il n'en peut consommer, le brasseur et le boulanger en achèteraient volontiers une partie, mais ils n'ont pas autre chose à offrir en échange que les différentes denrées de leur négoce, et le boucher est déjà pourvu de tout le pain et de toute la bière dont il a besoin pour le moment. Dans ce cas-là, il ne peut y avoir lieu entre eux à un échange. Il ne peut être leur vendeur, et ils ne peuvent être ses chalands ; et tous sont dans l'impossibilité de se rendre mutuellement service. Pour éviter les inconvénients de cette situation, tout homme prévoyant, dans chacune des périodes de la société qui suivirent le premier établissement de la *division du travail*, dut naturellement tâcher de s'arranger pour avoir par devers lui, dans tous les temps, outre le produit particulier de sa propre industrie, une certaine quantité de quelque marchandise qui fût, selon lui, de nature à convenir à tant de monde, que peu de gens fussent disposés à la refuser en échange du produit de leur industrie.

Il est vraisemblable qu'on songea, pour cette nécessité, à différentes denrées qui furent successivement employées. Dans les âges barbares, on dit que le bétail fut l'instrument ordinaire du commerce; et quoique, ce dût être un des moins commodes, cependant, dans les anciens temps, nous trouvons souvent les choses évaluées par le nombre de bestiaux donnés en échange pour les obtenir. L'armure de Diomède, dit Homère, ne coûtait que neuf bœufs; mais celle de Glaucus en valait cent. On dit qu'en Abyssinie le sel est l'instrument ordinaire du commerce et des échanges; dans quelques contrées de la côte de l'Inde, c'est une espèce de coquillage; à Terre-Neuve, c'est de la morue sèche; en Virginie, du tabac; dans quelques-unes de nos colonies des Indes occidentales, on emploie le sucre à cet usage, et dans quelques autres pays, des peaux ou du cuir préparé; enfin, il y a encore aujourd'hui un village en Écosse, où il n'est pas rare, à ce qu'on m'a dit, de voir un ouvrier porter au cabaret ou chez le boulanger des clous au lieu de monnaie.

Cependant, des raisons irrésistibles semblent, dans tous les pays, avoir déterminé les hommes à adopter les métaux pour cet usage, par préférence à toute autre denrée. Les métaux non seulement ont l'avantage de pouvoir se garder avec aussi peu de déchet que quelque autre denrée que ce soit, aucune n'étant moins périssable qu'eux, mais encore ils peuvent se diviser sans perte en autant de parties qu'on veut, et ces parties, à l'aide de la fusion, peuvent être de nouveau réunies en masse; qualité que ne possède aucune autre denrée aussi durable qu'eux, et qui, plus que toute autre qualité, en fait les instruments les plus propres au commerce et à la circulation. (...)

Différentes nations ont adopté pour cet usage différents métaux. Le fer fut l'instrument ordinaire du commerce chez les Spartiates, le cuivre chez les premiers Romains, l'or et l'argent chez les peuples riches et commerçants.

Il paraît que, dans l'origine, ces métaux furent employés à cet usage, en barres informes, sans marque ni empreinte. (...)

L'usage des métaux dans cet état informe entraînait avec soi deux grands inconvénients : d'abord, l'embarras de les peser, et ensuite celui de les essayer. Dans les métaux précieux, où une petite différence dans la quantité fait une grande différence dans la valeur, le pesage exact exige des poids et des balances fabriqués avec grand soin. C'est, en particulier, une opération assez délicate que de peser de l'or. A la vérité, pour les métaux grossiers, où une petite erreur serait de peu d'importance, il n'est pas besoin d'une aussi grande attention. Cependant, nous trouverions excessivement incommode qu'un pauvre homme fût obligé de peser un liard chaque fois qu'il a besoin d'acheter ou de vendre pour un liard de marchandise. Mais l'opération de l'essai est encore bien plus longue et bien plus difficile; et à moins de fondre une portion du métal au creuset avec des dissolvants convenables, on ne peut tirer de l'essai que des conclusions fort incertaines. Pourtant, avant l'institution des pièces monnayées, à moins d'en passer par cette longue et difficile opération, on se trouvait à tout moment exposé aux fraudes et aux plus grandes friponneries, et on pouvait recevoir en échange de ses marchandises, au lieu d'une livre pesant d'argent fin ou de cuivre pur, une composition falsifiée avec les matières les plus grossières et les plus viles, portant à l'extérieur l'apparence de ces métaux. C'est pour prévenir de tels abus, pour faciliter les échanges et encourager tous les genres de commerce et d'industrie, que les pays qui ont fait quelques progrès considérables vers l'opulence ont trouvé nécessaire de marquer d'une empreinte publique certaines quantités des métaux particuliers dont ils avaient coutume de se servir pour l'achat des denrées. De là l'origine de la monnaie frappée et des établissements publics destinés à la fabrication des monnaies; institution qui est précisément de la même nature que les offices des auneurs et marqueurs publics des draps et des toiles. Tous ces offices ont également pour objet d'attester, par le moyen de l'empreinte publique, la qualité uniforme ainsi que la quantité de ces diverses marchandises quand elles sont mises au marché.

Il paraît que les premières empreintes publiques qui furent frappées sur les métaux courants n'eurent, la plupart du temps, d'autre objet que de rectifier ce qui était à la fois le plus difficile à connaître et ce dont il était le plus important de s'assurer, savoir la bonté ou le degré de pureté du métal. Elles devaient ressembler à cette marque sterling qu'on imprime aujourd'hui sur la vaisselle et les lingots d'argent, ou à cette empreinte espagnole qui se trouve quelquefois sur les lingots d'or; ces empreintes, n'étant frappées que sur un côté de la pièce et n'en couvrant pas toute la surface, certifient bien le degré de fin, mais non le poids du métal. (...) Quoiqu'ils passassent pour la monnaie courante du marchand, ils étaient reçus néanmoins au poids et non par compte, comme le sont aujourd'hui les lingots d'or et d'argent. (...)

La difficulté et l'embarras de peser ces métaux avec exactitude donna lieu à l'institution du *coin*, dont l'empreinte, couvrant entièrement les deux côtés de la pièce et quelquefois aussi la tranche, est censée certifier, non seulement le titre, mais encore le poids du métal. Alors ces pièces furent reçues par compte, comme aujourd'hui, sans qu'on prît la peine de les peser.

(...) C'est de cette manière que la monnaie est devenue chez tous les peuples civilisés l'instrument universel du commerce, et que les marchandises de toute espèce se vendent et s'achètent, ou bien s'échangent l'une contre l'autre, par son intervention.

Source : Adam Smith, *Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations*, LIVRE PREMIER Chapitre IV Pp 32-36.

Document 2 : La monnaie, ce drôle d'animal

L'économiste britannique Joan Violet Robinson (1903-1983) disait en substance à propos de la monnaie : « C'est comme un éléphant, on sait quand elle est là mais on ne sait pas trop la définir. » Parmi tous les « objets » économiques, il n'en existe guère en effet de plus ambivalent que la monnaie. Ses multiples facettes la rendent assez difficile à définir. C'est un « bien privé » car la monnaie fait l'objet d'une offre, d'une demande, d'un prix (sinon du moins d'un coût d'opportunité : le taux d'intérêt dont on se prive en conservant son argent sur un compte de dépôt ou en détenant des billets et des pièces). Mais c'est aussi un bien public, d'utilité publique même, dans la mesure où sa disponibilité, sa circulation et la préservation de sa valeur sont indispensables au bon fonctionnement des échanges et, donc, à celui de l'économie dans son ensemble. C'est parce que la monnaie revêt cette nature de bien public que les pouvoirs publics y sont aussi attentifs et qu'ils encadrent l'activité des banques qui la mettent en circulation (principalement les banques commerciales, pour environ 90 % de la monnaie qui circule, et de manière résiduelle les banques centrales, pour les billets et pièces).

Autre aspect de son ambivalence, la monnaie est un bien exclusif et rival mais c'est aussi un bien « réseau ». Les sommes que j'ai en poche ou sur mon compte bancaire m'appartiennent exclusivement et privent les autres de son usage tant que je ne réalise pas de transactions avec eux : en cela, la monnaie est un bien exclusif et rival. Mais si personne d'autre que moi n'utilise ce que je considère être de la monnaie, alors je ne pourrai réaliser aucun échange avec : la monnaie n'est monnaie que si tout le monde s'accorde à considérer que cela en est. En ce sens, la monnaie est un bien « réseau » ou « club », dont l'usage dépend de celui qu'en font tous les autres. Plus il y a d'utilisateurs dans le « club » des usagers de la monnaie, plus sa reconnaissance et son acceptation progressent, et au mieux elle remplit ses fonctions. C'est d'ailleurs souvent à ses trois fonctions que l'on réduit la définition de la monnaie, à défaut de bien cerner son ambivalence. On met alors en avant que la monnaie sert d'étalon de valeur : elle sert à exprimer le prix de tous les autres biens. Elle sert aussi d'intermédiaire dans les échanges : la monnaie permet d'acquérir n'importe quel autre bien dès lors que celui-ci a un prix. Enfin, la monnaie est une réserve de valeur, bien qu'elle ne soit pas nécessairement la meilleure façon de conserver sa richesse : si le prix d'un large ensemble de biens s'accroît, la monnaie perd de son pouvoir d'achat, tandis que le taux d'intérêt nominal qui rémunère un placement financier tient compte normalement de l'inflation et incorpore une « prime » pour la compenser et garantir un taux d'intérêt réel (taux nominal moins le taux d'inflation) non nul.

L'ambivalence de la monnaie ne s'arrête pas là. Ce n'est évidemment pas qu'un bien économique (...). La monnaie est éminemment politique : elle constitue depuis toujours un emblème des États, des républiques, un symbole de souveraineté, auquel le peuple s'attache et s'identifie. C'est d'ailleurs la principale raison pour laquelle le passage à la monnaie unique, l'euro – cette monnaie sans État –, a été plus difficile sur un plan politique et symbolique que sur le plan strictement économique, du moins jusqu'à la crise de la zone euro, à partir de 2010, au cours de laquelle les failles de la gouvernance européenne sont apparues béantes, faisant réaliser la fragilité à la fois économique et politique de l'Union. Sa dimension politique et sociale fait de la monnaie un bien communautaire, au sens où il s'agit d'un bien qui fédère une communauté autour d'une identité commune.

La monnaie est un miroir dans lequel la communauté doit se reconnaître. Cette identification fonde l'adhésion de la communauté et la confiance dont la monnaie a besoin pour exister. Si le miroir s'embue et que la communauté ne s'y reconnaît plus, la confiance laisse place à la défiance, la communauté se délite et des fragments d'elle chercheront à se reconstruire une identité autour de formes monétaires alternatives à celle incarnée par la monnaie officielle. En ce sens, il y a tout lieu d'interpréter l'essor des monnaies locales, mais également du *bitcoin* (...), comme des réactions de défiance de la communauté ou d'une partie de ses membres envers la monnaie officielle à laquelle elle

ne parvient plus à s'identifier. On peut voir ces « monnaies » alternatives comme des tentatives de reconstruction d'un miroir monétaire reflétant davantage les « valeurs » de la communauté.

Source : Jézabel Couppey-Soubeyran « Toutes ces questions que l'on se pose sur la monnaie » dans *Idées économiques et sociales*, 2015/4 (N° 182), pages 6 à 15

Document 3 : Les fonctions de la monnaie

« L'existence d'une unité de compte au sein de l'économie facilite grandement le calcul des individus dans l'échange. En l'absence d'une unité de compte, chaque bien aurait un prix relatif, exprimé par rapport à chacun des autres biens existants. Supposons que l'économie se réduise à quatre biens échangeables : des pommes, des poires, des bananes et du raisin. En l'absence d'unité de compte, une pomme aurait un prix relatif en termes de poires, un autre en termes de bananes, un autre en termes de raisins. Même chose pour la poire avec un prix relatif en termes de pommes, un autre en termes de bananes, un autre en termes de raisin. Même chose pour la banane avec autant de prix relatifs que de biens différents à échanger contre elle. Même chose pour le raisin. En ne comptant pas deux fois le prix relatif de deux biens exprimés l'un par rapport à l'autre (pomme/banane, banane/pomme), on aurait en tout 6 prix relatifs dans un système à 4 biens (soit $n(n-1)/2$ prix relatifs, en généralisant l'exemple à n biens). Dans une économie à 1000 biens, pas moins de 499500 prix relatifs seraient à comparer.

L'introduction d'une unité de compte par rapport à laquelle le prix de chaque bien peut être exprimé facilite les choses : pour 4 biens dont un sert d'unité de compte, on passe de 6 prix relatifs à 3 prix monétaires ; pour 1 000 biens, de 499500 prix relatifs à 999 prix monétaires. On peut ainsi voir dans l'unité de compte une pure simplification technique, au service du développement de l'économie d'échange. Mais l'introduction d'une unité de compte va au-delà puisqu'elle résulte d'un choix collectif, social. L'unité de compte est à cet égard l'institution à laquelle on se réfère pour procéder à l'échange. L'unité de compte n'est donc pas qu'une facilité de calcul, elle est aussi un rapport social.

La monnaie ne sert pas seulement à évaluer, elle sert aussi à échanger. C'est son rôle d'intermédiaire des échanges. En tant que tel, la monnaie facilite aussi grandement l'échange. L'échange est conceptuellement possible sans monnaie. L'opinion la plus courante tient d'ailleurs l'échange sans monnaie, c'est-à-dire le troc, pour une forme « primitive » de l'économie d'échange. Pourtant, le troc est un mode d'organisation des échanges autrement plus complexe qu'une économie monétaire, ce qui peut faire douter de son existence généralisée et non transitoire à quelque moment de l'histoire que ce soit. Tout d'abord, le troc implique, pour bien fonctionner, que les individus soient capables de comparer un très grand nombre de prix relatifs (à moins de considérer que le troc ne fonctionne que dans de très petites économies) ou bien qu'ils disposent d'une unité de compte (qui, dans le cas du troc, servirait juste à évaluer les biens les uns par rapport aux autres, mais pas à les échanger), ou encore d'une convention substituable à l'unité de compte permettant de fixer le prix pendant l'échange (marchandage, règles de respect mutuel, etc.). Ensuite, et c'est sans doute le principal inconvénient du troc, l'échange de marchandises contre des marchandises implique une double coïncidence des désirs : admettons que je possède des pommes et que j'ai envie de poires ; pour que je puisse échanger des pommes contre des poires, il faut que celui qui possède des poires ait envie de les échanger au même moment que moi contre des pommes. La monnaie en tant qu'instrument d'échange dépasse tous ces inconvénients. Je pourrais satisfaire mon envie de poires en en payant le prix en monnaie. Le vendeur de poires pourra quant à lui utiliser cette monnaie aujourd'hui ou demain pour acquérir n'importe quel bien de son choix. Les ventes et les achats de biens n'ont plus besoin d'être synchrones lorsqu'ils sont réglés en monnaie. [...]

[La monnaie sert aussi de réserve de valeur]. Cette troisième fonction ne fait pas l'unanimité parmi les économistes. En tant que réserve de valeur, la monnaie peut être conservée pour « voir venir », pour consommer plus tard, investir ou spéculer quand l'opportunité se présentera. Utiliser la monnaie comme réserve de valeur signifie détenir une encaisse oisive. La quantité d'argent détenue se trouve alors retirée du circuit économique. Or pour les économistes classiques, ne rien faire de son argent est contraire au bon sens. Ils avaient en tête que les opportunités d'investissement étaient telles dans l'économie que l'argent épargné trouverait immédiatement à s'investir. Dans cette optique, il n'y a pas de thésaurisation, tout l'argent disponible circule, et ainsi tout ce qui est offert rencontrera une demande équivalente : la production met en circulation des revenus qui seront consommés ou investis, donc intégralement dépensés. « L'offre crée la demande » et « les produits s'échangent contre les produits » : c'est la fameuse loi des débouchés énoncée par Jean-Baptiste Say dans son *Traité d'économie politique* de 1803. On remarque au passage que la monnaie ne fait ici que faciliter l'échange, servir d'intermédiaire entre acheteurs de produits et vendeurs de produits. Mais la monnaie ne fait pas l'objet d'une demande pour elle-même : les agents en possèdent uniquement pour ce qu'elle leur permet d'acquérir. Autrement dit, la demande de monnaie a pour seul motif les transactions qu'elle sert à réaliser. Autant dire que pour les classiques, la fonction de réserve de valeur n'a pas lieu d'être. Il en va tout autrement dans la perspective keynésienne : pour se prémunir contre les aléas du futur, les agents peuvent souhaiter conserver de la monnaie qu'ils ne dépenseront pas avant longtemps (motif de précaution) ; ils peuvent aussi conserver de la monnaie (et ce d'autant plus que le coût d'opportunité de sa détention est faible : taux d'intérêt bas) en attendant qu'il se présente de bonnes opportunités de placements (motif de spéculation). Ces deux motifs font de la monnaie une réserve de valeur pour les agents. La thésaurisation a une incidence *a priori* nocive sur le circuit économique, puisqu'elle retire de l'argent du circuit et occasionne ainsi un déséquilibre entre l'offre et la demande globales. Cette incidence n'est toutefois pas indépendante des formes sous lesquelles les agents détiennent la monnaie. S'il s'agit de pièces et de billets (monnaie fiduciaire) conservés longtemps (sous un matelas !), alors cet argent est effectivement retiré de la circulation et l'économie en pâtit. Mais s'il s'agit d'argent déposé sur un compte bancaire, alors cet argent constitue une ressource que la banque peut prêter pour financer des projets d'investissement. Tout dépend alors de l'efficacité de l'intermédiation pour réinjecter au mieux cet argent dans le circuit économique. »

Source : Jezabel Couppey-Soubeyran, « Qu'est-ce que la monnaie et qui la crée ? », *Alternatives économiques*, hors-série n° 105, avril 2015.

Document 4 : L'argent n'est que la voiture de la valeur des produits (Jean-Baptiste Say)

L'homme dont l'industrie s'applique à donner de la valeur aux choses en leur créant un usage quelconque ne peut espérer que cette valeur sera appréciée et payée que là où d'autres hommes auront les moyens d'en faire l'acquisition. Ces moyens, en quoi consistent-ils ? En d'autres valeurs, d'autres produits, fruits de leur industrie, de leurs capitaux, de leurs terres : d'où il résulte, quoique au premier aperçu cela semble un paradoxe, que c'est la production qui ouvre des débouchés aux produits. Que si un marchand d'étoffes s'avisait de dire : « Ce ne sont pas d'autres produits que je demande en échange des miens, c'est de l'argent », on lui prouverait aisément que son acheteur n'est mis en état de le payer en argent que par des marchandises qu'il vend de son côté. « Tel fermier, peut-on lui répondre, achètera vos étoffes si ses récoltes sont bonnes ; il achètera d'autant plus qu'il aura produit davantage. Il ne pourra rien acheter s'il ne produit rien.

« Vous-mêmes, vous n'êtes mis à même de lui acheter son froment et ses laines, qu'autant que vous produisez des étoffes. Vous prétendez que c'est de l'argent qu'il vous faut : je vous dis, moi, que ce sont d'autres produits. En effet, pourquoi désirez-vous cet argent ? N'est-ce pas dans le but d'acheter des

matières premières pour votre industrie, ou des comestibles pour votre bouche ? Vous voyez bien que ce sont des produits qu'il vous faut, et non de l'argent. La monnaie d'argent qui aura servi dans la vente de vos produits, et dans l'achat que vous aurez fait des produits d'un autre, ira, un moment après, servir au même usage entre deux autres contractants ; elle servira ensuite à d'autres ; et à d'autres encore, sans fin : de même qu'une voiture qui, après avoir transporté le produit que vous aurez vendu, en transportera un autre, puis un autre. Lorsque vous ne vendez pas facilement vos produits, dites-vous que c'est parce que les acquéreurs manquent de voitures pour les emporter ? Eh bien ! L'argent n'est que la voiture de la valeur des produits. Tout son usage a été de voiturier chez vous la valeur des produits que l'acheteur avait vendus pour acheter les vôtres ; de même, il transportera, chez celui auquel vous ferez un achat, la valeur des produits que vous aurez vendus à d'autres". "C'est donc avec la valeur de vos produits, transformée momentanément en une somme d'argent, que vous achetez, que tout le monde achète les choses dont chacun a besoin. Autrement comment ferait-on pour acheter maintenant en France, dans une année, six ou huit fois plus de choses qu'on n'en achetait sous le règne misérable de Charles VI ? Il est évident que c'est parce qu'on y produit six ou huit fois plus de choses, et qu'on achète ces choses les unes avec les autres.

Lors donc qu'on dit : "La vente ne va pas, parce que l'argent est rare", on prend le moyen pour la cause ; on commet une erreur qui provient de ce que presque tous les produits se résolvent en argent avant de s'échanger contre d'autres marchandises, et de ce qu'une marchandise qui se montre si souvent paraît au vulgaire être la marchandise par excellence, le terme de toutes les transactions dont elle n'est que l'intermédiaire. On ne devrait pas dire : la vente ne va pas, parce que l'argent est rare, mais parce que les autres produits le sont. Il y a toujours assez d'argent pour servir à la circulation et à l'échange réciproque des autres valeurs, lorsque ces valeurs existent réellement. Quand l'argent vient à manquer à la masse des affaires, on y supplée aisément, et la nécessité d'y suppléer est l'indication d'une circonstance bien favorable : elle est une preuve qu'il y a une grande quantité de valeurs produites, avec lesquelles on désire se procurer une grande quantité d'autres valeurs. La marchandise intermédiaire, qui facilite tous les échanges (la monnaie), se remplace aisément dans ce cas-là par des moyens connus des négociants, et bientôt la monnaie afflue, par la raison que la monnaie est une marchandise, et que toute espèce de marchandise se rend aux lieux où l'on en a besoin. C'est un bon signe quand l'argent manque aux transactions, de même que c'est un bon signe quand les magasins manquent aux marchandises.

Lorsqu'une marchandise surabondante ne trouve point d'acheteurs, c'est si peu le défaut d'argent qui en arrête la vente que les vendeurs de cette marchandise s'estimeraient heureux d'en recevoir la valeur en ces denrées qui servent à leur consommation, évaluées au cours du jour ; ils ne chercheraient point de numéraire, et n'en auraient nul besoin, puisqu'ils ne le souhaitaient que pour le transformer en denrées de leur consommation.

Source : Jean-Baptiste Say, *Traité d'économie politique ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent ou se consomment les richesses*, Paris, Crapelet, 1803.

Document 5 : Les motifs de préférence pour la liquidité (John Maynard Keynes)

« Il est donc tout aussi légitime, sinon préférable, de considérer la totalité des demandes individuelles de monnaie en des circonstances données comme une décision unique, à la formation de laquelle concourent plusieurs motifs différents. [...]

1. Le motif de revenu. Une première raison de conserver de la monnaie est de combler l'intervalle entre l'encaissement et le décaissement du revenu. Dans une décision de conserver un certain montant global de monnaie, ce motif intervient avec une force qui dépend principalement du montant du revenu et de la longueur normale de l'intervalle entre son encaissement et son

décaissement. Le concept de vitesse de transformation de la monnaie en revenu convient exactement à cet aspect de la question.

2. Le motif d'entreprise. De même on conserve de la monnaie pour combler l'intervalle entre l'époque où on engage des dépenses professionnelles et celle où on reçoit le produit de la vente ; l'argent conservé par les négociants pour combler l'intervalle entre un achat et une réalisation appartient à cette catégorie. L'intensité de cette sorte de demande dépend principalement de la valeur de la production courante (i. e. du revenu courant) et du nombre de mains entre lesquelles elle passe.
3. Le motif de précaution. Le souci de parer aux éventualités qui exigent des dépenses inopinées, l'espoir de profiter d'occasions imprévues pour réaliser des achats avantageux, et enfin le désir de conserver une richesse d'une valeur monétaire immuable pour faire face à une obligation future stipulée en monnaie sont autant de nouveaux motifs à conserver de l'argent liquide. La puissance de ces trois sortes de motifs dépend en partie du coût et de la sécurité des méthodes qui permettent d'obtenir de l'argent en cas de besoin, par des avances temporaires d'une forme quelconque et notamment par des découverts ou des facilités du même ordre. Il n'est pas nécessaire, en effet, de conserver de l'argent oisif pour combler les intervalles entre les diverses échéances, si on peut en obtenir sans difficulté au moment où l'on en a effectivement besoin. La puissance de ces motifs dépend encore de ce que nous pouvons appeler le coût relatif de la détention de monnaie. Si l'on ne peut garder de la monnaie qu'en différant l'achat d'un capital productif, cette circonstance augmente le coût relatif de sa détention et affaiblit par conséquent le motif à en conserver un montant donné. Si la monnaie rapporte un intérêt de dépôt ou épargne des agios de banque, cette circonstance diminue au contraire le coût relatif de sa détention et renforce le motif à en conserver un montant donné. Il se peut cependant que l'importance de ce facteur soit secondaire, sauf en cas de fortes variations du coût relatif de la détention de monnaie.
4. Reste enfin le motif de spéculation. Ce motif appelle une étude plus détaillée, d'abord parce qu'il est moins bien compris que les autres, et ensuite à raison du rôle particulièrement important qu'il joue en transmettant les effets d'une variation de la quantité de monnaie.

En circonstances normales, la quantité de monnaie nécessaire pour satisfaire aux deux motifs de transactions et de précaution dépend surtout de l'activité générale du système économique et du montant du revenu nominal. Mais c'est en faisant jouer le motif de spéculation que les autorités chargées de la direction de la monnaie, ou en l'absence d'une telle direction les variations fortuites de la quantité de monnaie, sont amenées à agir sur le système économique. La demande de monnaie déterminée par les premiers motifs est en général insensible à toute influence autre que celle d'une variation effective de l'activité économique générale et du niveau des revenus ; l'expérience montre au contraire que la demande globale de monnaie déterminée par le motif de spéculation varie d'une manière continue sous l'effet d'une variation graduelle du taux de l'intérêt, c'est-à-dire qu'il existe une relation continue entre les variations de la demande de monnaie déterminée par le motif de spéculation et les variations du taux de l'intérêt, telles qu'elles ressortent des variations du cours des obligations et des créances d'échéances diverses.

Source : John Maynard Keynes (1936), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Payot, 1942.

Document 6 : La monnaie, fait social et bien privé

L'analyse économique des phénomènes monétaires regroupe deux traditions distinctes quoique sans doute moins antagoniques qu'on ne les présente parfois. La première (...) traite de la monnaie dans un cadre spécifiquement économique, ce qui n'exclut pas de vigoureuses polémiques sur la nature de la monnaie ou la politique monétaire. La seconde conception, rassemblant par exemple les travaux de Karl Marx ([*Le Capital*,] 1875), Georg Simmel ([*Philosophie de l'Argent*], 1900), Marcel Mauss ([*Sociologie et Anthropologie*,] 1924) ou François Simiand ([« La monnaie, réalité sociale »], 1934), adopte une approche pluridisciplinaire mêlant économie, sociologie et anthropologie, et insiste sur la nature de la monnaie en tant que rapport social (ce que reconnaît également la première conception). Cette tradition demeure cependant assez marginale dans le débat de politique monétaire. S'il est certain que l'étude de la monnaie dépasse largement le cadre de l'économique au sens strict, cela ne signifie pas que la théorie économique n'ait ni apport spécifique ni avantage comparatif en la matière. Au contraire, la monnaie est un objet de calcul économique (en même temps qu'elle permet l'expression de ce calcul), et les problèmes monétaires sont essentiels en économie, tant sur le plan théorique que sur celui de la politique économique ; c'est pourquoi les principes du raisonnement économique peuvent et doivent être appliqués à la monnaie.

Analysant toutes deux la monnaie à la fois comme un fait social et comme un bien privé, les deux traditions s'accordent pour reconnaître que celle-ci a pour fondement la confiance. Car la monnaie est une promesse de biens. La confiance intervient ici à deux niveaux : dans la croyance que la monnaie sera acceptée dans les échanges, et dans l'espoir qu'elle ne se dévalorisera pas trop – ou pas – en termes de biens. Deux questions importantes de la théorie économique de la monnaie se rapportent à cette idée : savoir pourquoi et combien les agents en détiennent – c'est la question de la demande de monnaie – et savoir pourquoi et comment varient l'activité et les prix si sa quantité disponible se modifie – c'est la question de l'offre de monnaie. (...)

Patrick VILLIEU, « Monnaie - Théorie économique de la monnaie », dans : *Encyclopædia Universalis*.
URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/monnaie-theorie-economique-de-la-monnaie/>

Document 7 : Qui crée la monnaie ?

Document 7a

COMPRENDRE

Le débat théorique sur la création monétaire

S'il est admis aujourd'hui que les « crédits font les dépôts » (c'est le système bancaire qui est à l'initiative de la création monétaire), le contraire a été défendu jusque dans les années 1970 par nombre d'économistes, sous le nom de **théorie des réserves fractionnaires** : les dépôts de certains clients de la banque seraient un prérequis pour tout octroi de crédits à d'autres demandeurs. En d'autres termes, les dépôts précéderaient toujours les crédits.

Cette théorie, qui a pu, par le passé, être vraie pour certaines banques, ne correspond plus à la réalité. Par un simple jeu d'écriture, un crédit devient immédiatement un dépôt, et cette écriture comptable vient gonfler la monnaie en circulation dans l'économie. C'est le **besoin de financement des agents économiques** qui est à la source de la **création monétaire** ; cette dernière accompagne ainsi l'activité économique. Les crédits des banques commerciales sont donc la source directe des dépôts, et non le contraire.

La création monétaire est cependant limitée

Les banques commerciales ne peuvent pas octroyer des crédits et donc créer de la monnaie de façon illimitée. Il existe en effet deux types de limites à la création monétaire : d'une part, l'objectif de stabilité des prix conduit la banque centrale, dans le cadre de la **politique monétaire**, à réguler indirectement la quantité de monnaie en circulation dans l'économie ; d'autre part, la **réglementation bancaire** fixe des règles de prudence. Par exemple :

- les banques commerciales doivent détenir un montant minimal (les **réserves obligatoires**) sur leur compte à la banque centrale, proportionnel au montant des dépôts de leurs clients sur leurs comptes ;
- le montant de leurs fonds propres (capital, réserves, etc.) doit être proportionnel aux risques des crédits accordés. La création monétaire par le crédit s'accompagne donc d'un renforcement des besoins de capital pour les banques (voir [La supervision des banques](#)) ;
- elles doivent avoir mis en place des procédures appropriées de contrôle interne afin d'apprécier la capacité de remboursement des emprunteurs et limiter ainsi les risques de défaut de paiement.

Document 7b

SCHÉMA COMPTABLE SIMPLIFIÉ : CRÉATION MONÉTAIRE ET MISE EN CIRCULATION DES BILLETS

Soit une économie composée d'une seule banque commerciale, la banque 1, et d'une banque centrale ayant le monopole d'émission des billets. La banque 1 dispose d'un compte à la banque centrale.

• Étape 1 : la création monétaire.

Un particulier X emprunte 10 000 euros à la banque 1. Par un simple jeu d'écriture, le compte de dépôt de X à la banque 1 est crédité de 10 000 euros. La monnaie est ainsi créée. À l'inverse, lorsque le particulier rembourse son crédit, il y a destruction monétaire.

Banque 1	
Prêt à X 10 000	Compte dépôt de X 10 000

Le même cas de figure se produit lorsque la banque prête à une entreprise ou à l'État.

• Étape 2 : La mise en circulation des billets.

Le client X retire 1 000 euros en billets. Pour cela, la banque 1 doit acheter ces billets auprès de la banque centrale. Son compte à la banque centrale est débité de 1 000 euros, en contrepartie des billets, qu'elle peut livrer à son client X.

Banque centrale		Banque 1	
	Compte dépôt banque 1 - 1 000	Prêt à X 10 000	Compte dépôt de X 9 000
	Billets en circulation + 1 000	Compte banque centrale - 1 000	

Particulier X : 1 000 euros en billets

COMPRENDRE

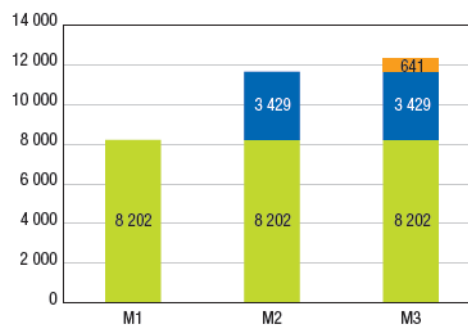
Les agrégats monétaires

La quantité de monnaie dans un pays ou une zone économique est appelée « **masse monétaire** ». Elle correspond à l'ensemble des valeurs détenues par les agents économiques et susceptibles d'être immédiatement converties en liquidités ou pouvant être instantanément utilisées comme moyens de paiement. Les banques centrales répartissent ces actifs en différentes composantes de la masse monétaire – les agrégats monétaires – en fonction de leur degré de liquidité. L'Eurosystème (la Banque centrale européenne et l'ensemble des banques centrales nationales des pays de la zone euro) définit ainsi plusieurs agrégats :

- **M1** qui regroupe les pièces et les billets en circulation ainsi que les dépôts à vue ;
- **M2** qui comprend M1 + les dépôts à terme inférieur ou égal à deux ans et les dépôts assortis d'un préavis de remboursement inférieur ou égal à trois mois ;
- **M3** qui correspond à M2 + les instruments négociables (certificats de dépôts, titres de créance de durée inférieure ou égale à deux ans) sur le marché monétaire et qui sont émis par les institutions financières monétaires.

Dans la mesure où ces actifs monétaires sont plus ou moins substituables entre eux, il est important pour une banque centrale de suivre les trajectoires de ces différents agrégats. Leurs évolutions peuvent fournir des informations utiles sur la monnaie et les prix ainsi que sur l'efficacité de la transmission de la politique monétaire.

La monnaie en circulation en zone euro
(en milliards d'euros, à fin septembre 2018)



Source : BCE.

La monnaie est constituée :

- des pièces et des billets : c'est ce qu'on appelle la monnaie **fiduciaire**;
- d'écritures sur les comptes bancaires : c'est ce qu'on appelle la monnaie **scripturale**, qui représente aujourd'hui plus de 90 % de la monnaie en circulation.

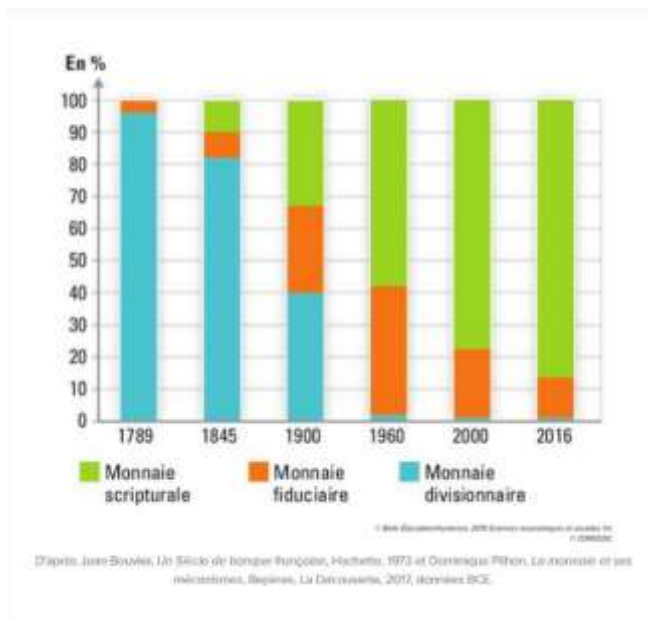
La monnaie scripturale est créée par les banques commerciales, lorsque des agents économiques (ménages, entreprises, etc.) empruntent pour financer leurs activités. Ainsi, quand une banque commerciale accorde un crédit à un particulier ou à une entreprise, le montant de ce crédit est inscrit sur le compte en banque du client : de la monnaie est ainsi créée (voir *Schéma comptable simplifié*). C'est pourquoi on dit que « **les crédits font les dépôts** ». Le client peut ensuite convertir cette monnaie en monnaie fiduciaire, par retrait d'espèces (pièces et billets), ou l'utiliser de manière scripturale : chèques, cartes de paiement ou virements, par exemple. Par la suite, la monnaie ainsi créée par les banques commerciales continue à circuler entre les agents économiques.

Quel rôle joue la banque centrale dans ce processus ?

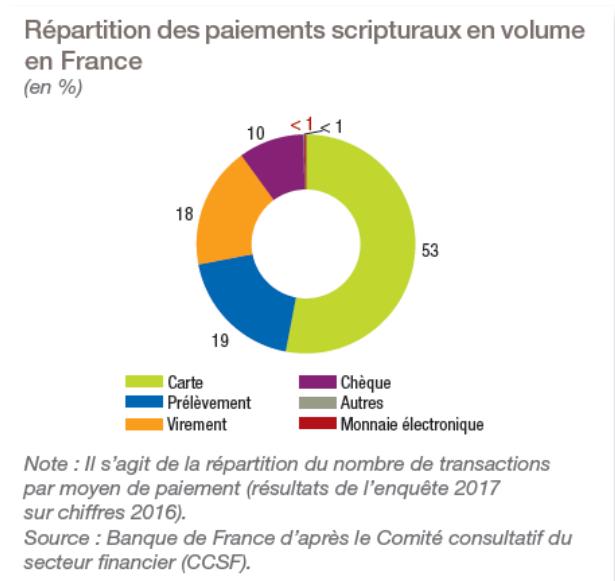
Elle fabrique la monnaie fiduciaire et dispose du monopole de l'émission de cette monnaie, qui seule a cours légal. En France, les billets sont fabriqués par la Banque de France et les pièces par la Monnaie de Paris.

Dans le cadre de son objectif de stabilité des prix, la banque centrale influence également le processus de création monétaire par les banques commerciales en pilotant les taux d'intérêt de court terme, notamment via la fixation de ses taux directeurs (voir « Qu'est-ce que la politique monétaire ? »). Par exemple, en baissant ou augmentant les taux d'intérêt directeurs, elle influence les taux auxquels les banques prêtent aux entreprises et aux ménages, ce qui influe sur l'offre et la demande de crédit et, par conséquent, sur le niveau de l'activité et le niveau des prix.

Document 7e

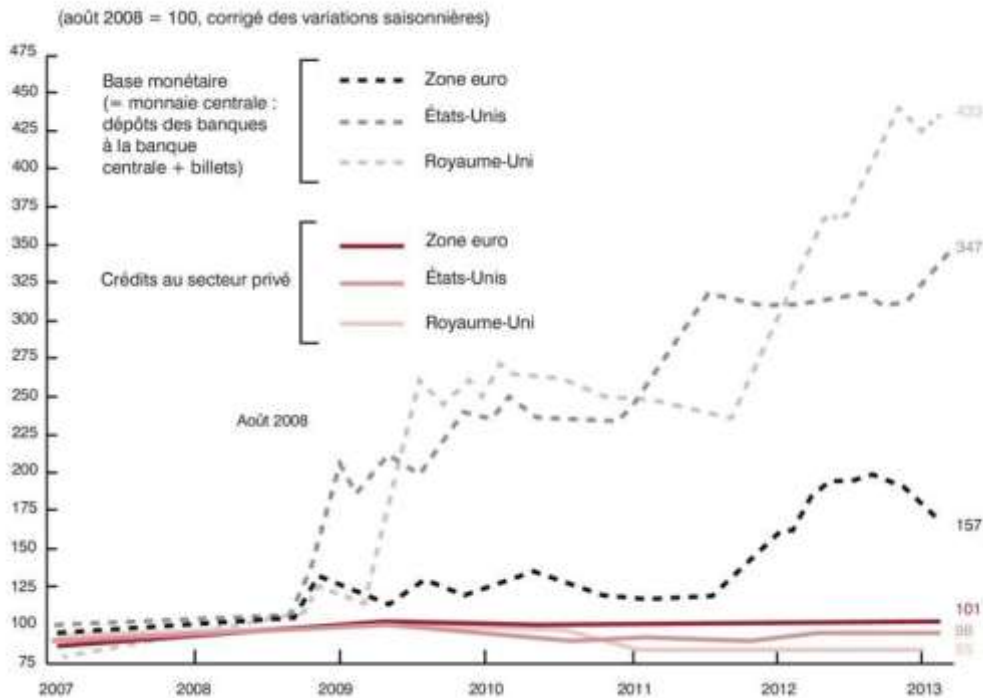


Document 7f



Source : Banque de France, *L'éco en bref*, Janvier 2019.

Document 8 : Base monétaire et crédits à l'économie



Source : Didier Marteau, « Halte aux sophismes en économie », *Revue Banque*, 26 février 2015

Document 9 : L'inflation, phénomène monétaire

Document 9a

Définition

On appelle inflation* un accroissement auto-entretenu du niveau général des prix. Ce dernier est mesuré par un indice des prix à la consommation (ou IPC), qui correspond au « prix » d'un « panier » de biens et de services représentatifs de la consommation des ménages. Des statistiques de prix à la consommation étant publiées chaque mois, l'inflation peut être mesurée comme une variation de l'IPC d'un mois à l'autre ou comme une variation de l'IPC au cours des douze derniers mois (« glissement annuel »). En décembre 2008, l'inflation dans la zone euro s'est ainsi établie à +1,6 % en glissement annuel.

Une autre façon d'appréhender l'inflation consiste à voir qu'une hausse du prix des biens et des services correspond à une diminution du pouvoir d'achat de la monnaie. En présence d'inflation, on obtient moins pour un euro aujourd'hui qu'hier : la monnaie se déprécie par rapport aux biens de consommation. En tant que gardienne de la valeur de la monnaie qu'elle émet, la banque centrale se doit donc d'être particulièrement vigilante face à l'inflation.

L'inflation par les coûts

Les causes de l'inflation à court et moyen termes sont multiples. En effet, l'inflation peut résulter d'une hausse des prix des matières premières, des prix de l'énergie par exemple (hausse du prix du pétrole), ou de perturbations climatiques (sécheresse ou gel par exemple affectant la production agricole). Ces hausses augmentent les coûts de production des entreprises et se répercutent plus ou moins fortement (selon l'état de la concurrence notamment) sur les prix de vente aux consommateurs. En retour, les revendications salariales s'accroissent et l'inflation s'installe. De même, une dépréciation du taux de change de l'euro par

rapport aux autres monnaies, en augmentant mécaniquement le prix en euros des produits et des services importés de l'étranger, peut contribuer à accroître l'inflation.

L'inflation par la demande

Enfin, à côté de cette inflation par les coûts affectant l'offre de biens et de services, il existe d'autres sources d'inflation, liées cette fois à la demande de biens et services. Ainsi, un accroissement exagéré du crédit, en fournissant aux ménages ou aux entreprises des liquidités pour augmenter leurs achats de biens et de services plus vite que n'augmente l'offre, peut contribuer à l'apparition de pressions inflationnistes.

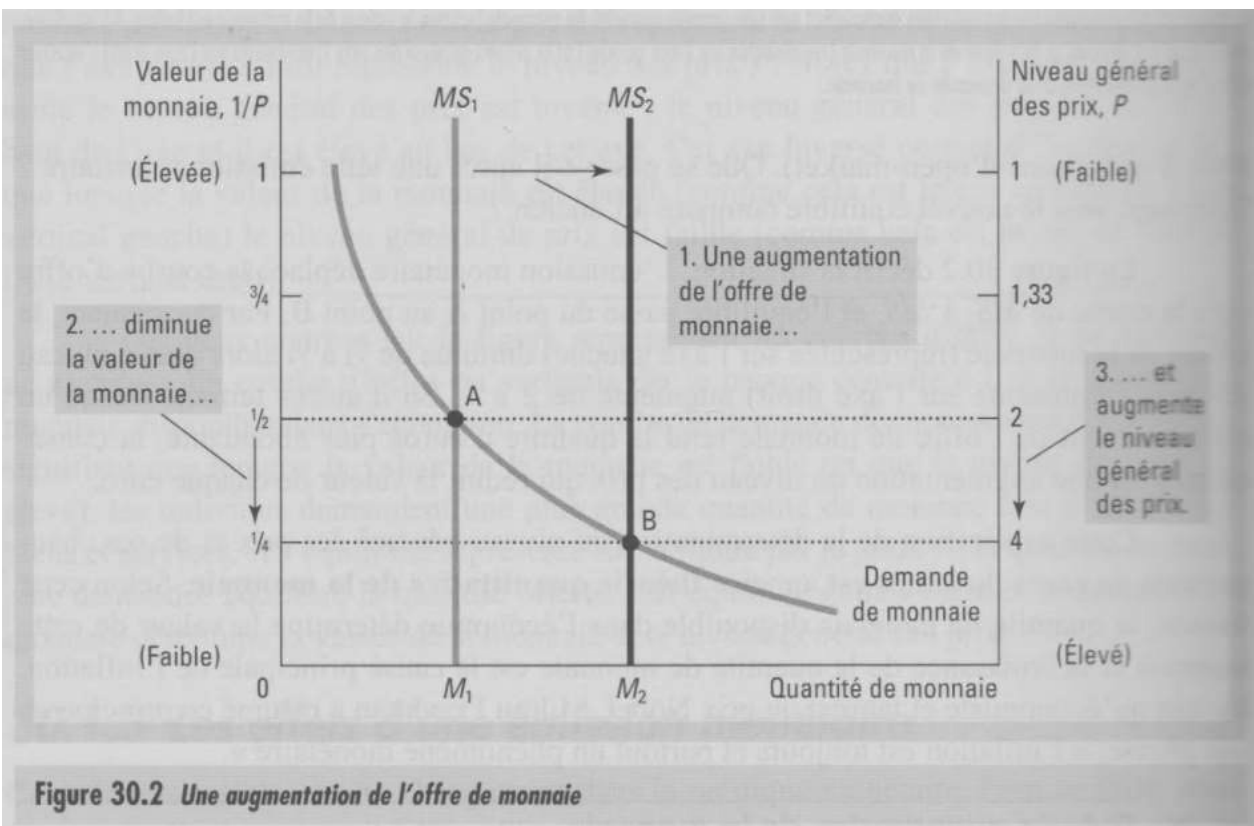
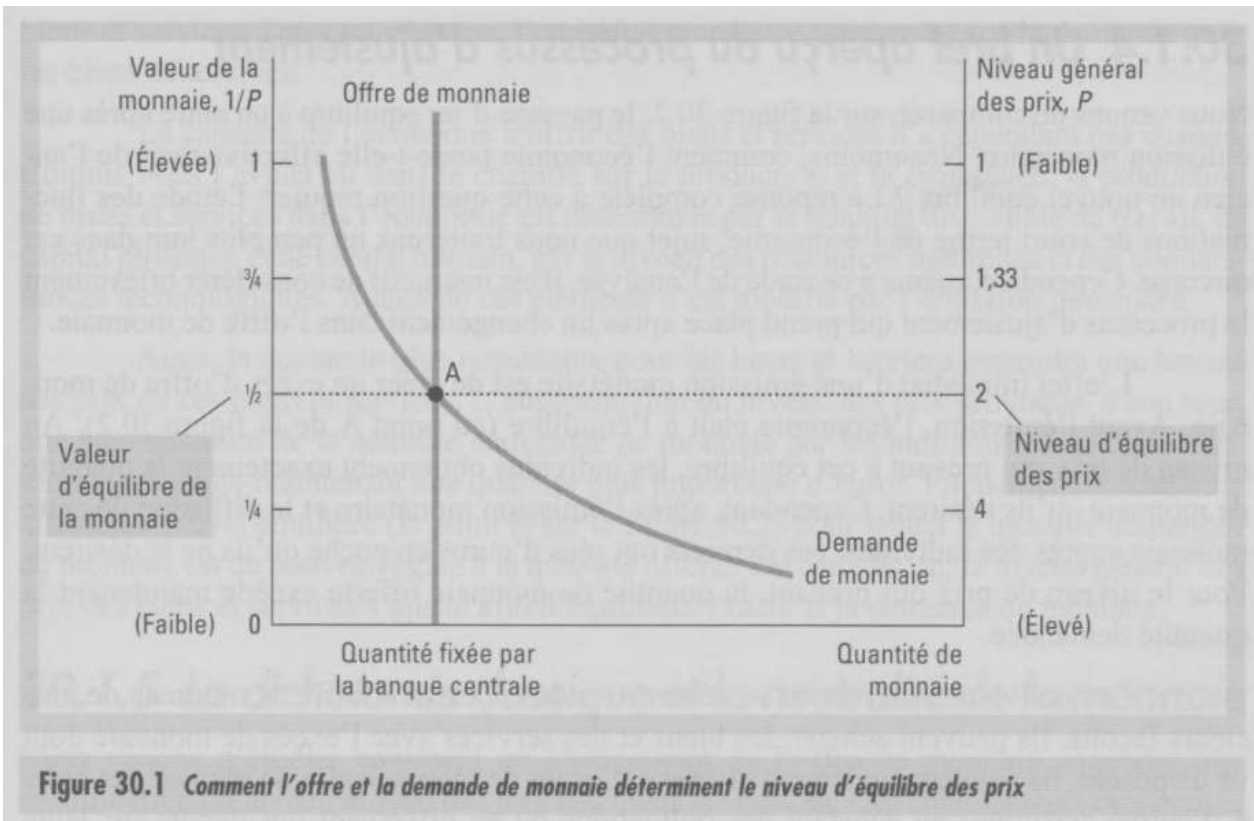
À ce stade, il importe de noter que ces diverses causes de l'inflation peuvent se combiner, contribuant alors à faire de l'inflation un phénomène largement auto-entretenu. Ainsi, la hausse des biens à la consommation incite les salariés à réclamer des hausses de salaires pour compenser les pertes de pouvoir d'achat. En alourdissant en retour les coûts de production, ces hausses de salaires sont susceptibles de se traduire à terme par de nouvelles hausses des prix des biens de consommation.

L'inflation phénomène monétaire

À plus long terme, l'opinion qui prévaut parmi les économistes est que le niveau général des prix est fortement lié à la quantité de monnaie présente dans l'économie. Au bout d'un temps suffisamment long pour que l'offre et la demande de biens et de services s'équilibrent dans l'économie, une augmentation de la masse monétaire se traduit surtout par une hausse de l'inflation.

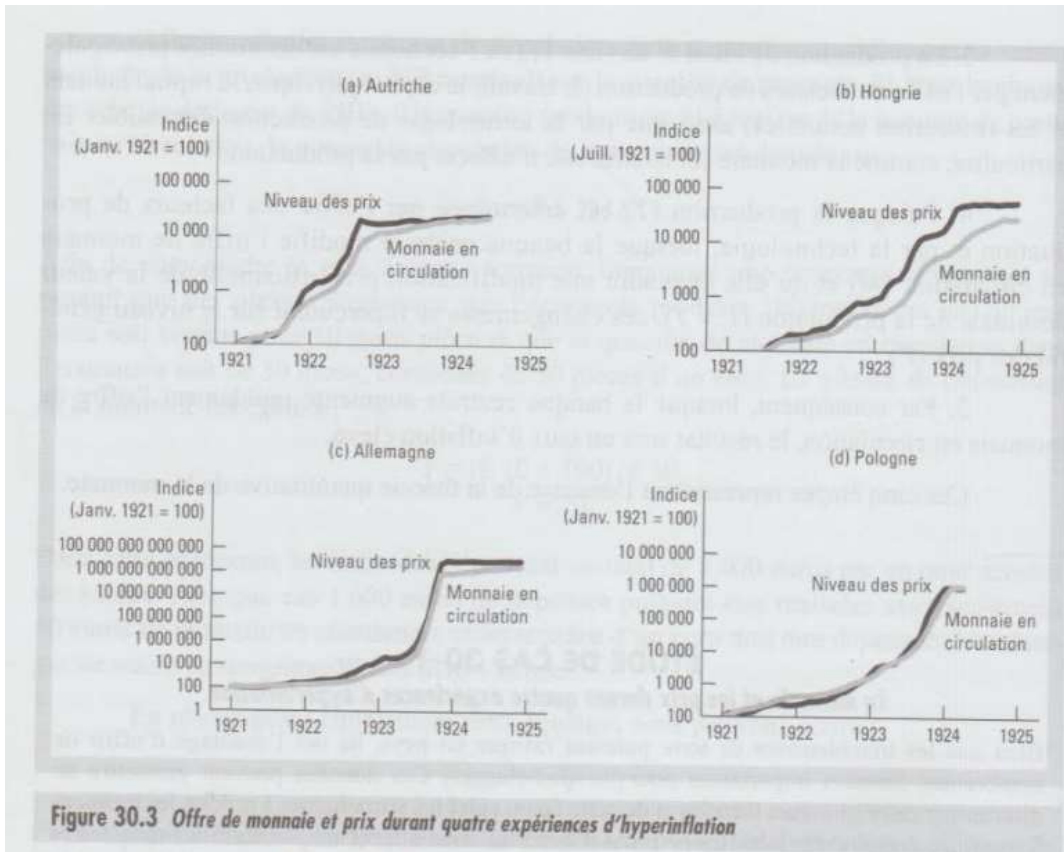
Source : Banque de France, « Le risque de l'inflation », dans : *La monnaie et nous*, 2009.

Document 9b



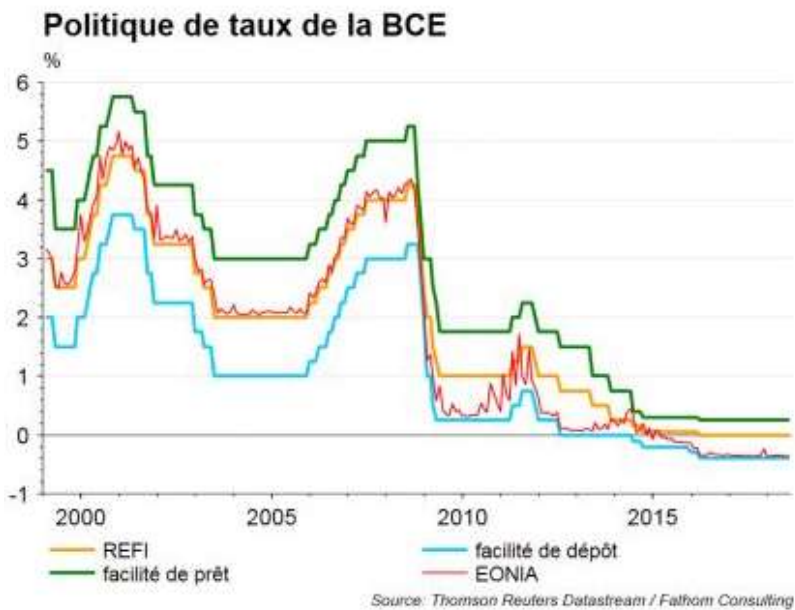
Source : Gregory N. Mankiw et Mark P. Taylor, *Principes de l'économie*, De Boeck, 2011.

Document 9c



Source : Gregory N. Mankiw et Mark P. Taylor, *Principes de l'économie*, De Boeck, 2011. Les données sont exprimées en échelle logarithmique.

Document 10 : Les taux directeurs de la BCE



Source : Thomson Reuters Datastream/ Fathom Consulting